

# GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – AMENDEMENT

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé	Date	Heure	Numéro	Département(s)
	24.06.2019	17h14		DEF
Annule et remplace				

Auteur(s) : Groupe socialiste		Lié à :(obligatoire) ad 19.151
Titre : Amendement à la motion des députés du parti ouvrier et populaire (POP), du 26 mai 2019, Classification des fonctions et égalité salariale		
Contenu :		
<p><i>Le texte de la motion est modifié comme suit :</i></p> <p>Nous demandons au Conseil d'État d'établir un rapport qui <u>détermine l'ampleur de la</u> discrimination salariale pour les classes de profession « typiquement féminine » au sein de la fonction publique <u>et les mesures pour remédier aux discriminations salariales entre femmes et hommes.</u></p>		
Motivation (facultatif) :		

Auteur ou premier signataire : prénom, nom (obligatoire) :		
Baptiste Hunkeler		
Autres signataires (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :
Baptiste Hurni		